

CONSEIL D'ETABLISSEMENT POLYVALENTE LA POCATIERE

PROCÈS-VERBAL

RENCONTRE DU LUNDI 3 OCTOBRE 2022, À 18H
À LA SALLE DE CONFÉRENCE

MEMBRES PRÉSENTS :

Personnel de soutien : Marie-Ève Pelletier
Enseignants : Denis Bastille, Nancy Milliard, Magalie Perreault
Professionnel : Line Garceau
Parents : Magali Emond, Kathy Côté, Séverine Batty, Julie Leblond, Yves Trazié

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES

Élève : Françoise Martel
Directions : Marc Chouinard, Julie Lizotte
Secrétaire : Nadine St-Onge

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum

Après constatation du quorum, Marc Chouinard, directeur, ouvre la séance à 18h25 par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Julie Leblond et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il est présenté avec les modifications suivantes :

- Enlever 2.4 Approbation du Plan d'action pour lutter contre l'intimidation et la violence
- Ajouter 3.1.1 Frais chargés aux parents.

1.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 juin 2022

Il est proposé par Denis Bastille et unanimement résolu que le procès-verbal de la rencontre du 27 juin 2022 soit adopté tel qu'il est présenté.

1.4 Suivi au procès-verbal

Il n'y a pas de suivi à faire.

2. DOSSIERS DE DÉCISION

2.1 Nomination des postes suivants :

Nomination à la présidence du CÉ

Magali Emond est proposée par Kathy Côté.

Elle accepte la nomination et est élue par acclamation.

Nomination à la vice-présidence du CÉ

Kathy Côté est proposée par Julie Leblond.

Elle accepte la nomination et est élue par acclamation.

Il n'y a pas de nomination pour le secrétariat et la trésorerie puisque ces rôles seront assumés par l'école.

2.2 Choix du représentant de la communauté

Aucun membre de la communauté n'est présent.

2.3 Révision et adoption des Règles de régie interne

Nadine St-Onge présente le document à l'écran et Marc Chouinard explique les changements apportés aux membres.

RÉSOLUTION 2022-10-03-01

Il est proposé par Yves Trazié et unanimement résolu que les Règles de régie interne soient approuvées tels qu'ils sont présentés.

2.4 Adoption du budget du Conseil d'établissement

Marc Chouinard explique qu'un montant de 1350 \$ a été établi pour le Conseil d'établissement par le CSS.

RÉSOLUTION 2022-10-03-02

Il est proposé par Séverine Batty et unanimement résolu que le budget du Conseil d'établissement soit approuvé tel qu'il a été présenté.

2.5 Approbation des activités dans un périmètre rapproché de l'école

RÉSOLUTION 2022-10-03-03

Afin de faciliter et alléger les activités qui ont lieu aux alentours de chacune des écoles, le conseil d'établissement fait en sorte d'adopter une résolution allant dans ce sens.

APPROBATION DES ACTIVITES DANS UN PERIMETRE RAPPROCHE DE L'ECOLE.

ATTENDU QUE de nombreuses activités ont lieu aux alentours de l'école ;

ATTENDU QUE les enseignants et autres intervenants organisent parfois spontanément certaines activités ;

ATTENDU QUE nous favorisons les activités en lien avec le milieu et que nous souhaitons les inciter ;

ATTENDU QUE les membres du conseil d'établissement seront informés des activités des écoles et que la direction autorisera chacune de ces sorties préalablement ;

Il est proposé par Kathy Côté et unanimement résolu d'autoriser les enseignants et autres intervenants de faire des activités dans un périmètre rapproché de l'école pour l'année scolaire 2022-2023. Ce périmètre inclut entre autres : les déplacements au Centre Bombardier, à la Salle André-Gagnon, au Cégep La Pocatière et autres attractions à distance de marche de l'École polyvalente La Pocatière.

2.6 Approbation du programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement d'élèves hors de l'école (Art. 87 LIP)

Nadine St-Onge présente le tableau de Marie-Ève Pelletier à l'écran et Marc Chouinard explique quelques événements. Quelques dates et lieux sont encore à confirmer.

RÉSOLUTION 2022-10-03-04

Il est proposé par Séverine Batty et unanimement résolu que soit approuvé le programme d'activités éducatives tel qu'il a été présenté.

2.7 Approbation des campagnes de financement 22-23

Nadine St-Onge présente les documents à l'écran et Marc Chouinard explique les campagnes et la demande de financement aux membres.

2.7.1 Approbation du Méchoui au profit des Phénix

RÉSOLUTION 2022-10-03-05

Tous les profits des billets vendus servent aux achats reliés au gala Phénix (trophées, location d'équipement), ainsi qu'aux frais rattachés à l'achat de la mosaïque Phénix. Tous profits résiduels peuvent être utilisés pour toutes autres dépenses concernant le programme Phénix (aucun sport spécifique).

Il est proposé par Julie Leblond et unanimement résolu que le Méchoui au profit des Phénix soit approuvé tel qu'il a été présenté.

2.7.2 Approbation de la campagne de financement pour le bal des finissants

RÉSOLUTION 2022-10-03-06

Le comité du bal est un comité autofinancé. Chaque finissant doit amasser un montant de 100 \$. Cette campagne de financement s'effectue pendant le temps des fêtes. Les jeunes sont avisés qu'ils ne peuvent pas faire de porte-à-porte car nous ne disposons pas de permis.

Il est proposé par Nancy Milliard et unanimement résolu que la campagne de financement pour le bal des finissants soit approuvée telle qu'elle a été présentée.

2.7.3 Approbation de la campagne de financement pour la Vie étudiante

La campagne de la vie étudiante a été discutée lors de la rencontre. Son approbation aura à la prochaine séance du Conseil d'établissement.

2.7.4 Approbation de la demande de financement (ateliers de cuisine)

RÉSOLUTION 2022-10-03-07

Cette aide permettrait aux élèves d'avoir accès à des collations tout au long de l'année scolaire. Ce soutien alimentaire leur permettrait une meilleure concentration ainsi qu'un meilleur engagement scolaire. Les denrées pourraient également servir à cuisiner et développer de belles habiletés d'organisation et de travail avec les élèves.

Il est proposé par Kathy Côté et unanimement résolu que la demande de financement pour les ateliers de cuisine soit approuvée telle qu'elle a été présentée.

2.8 Établissement du calendrier de rencontres

Le calendrier des rencontres est établi aux dates suivantes :

14 novembre 2022, 12 décembre 2022, 6 février 2023, 3 avril 2023, 15 mai 2023, au Salon collaboratif (local 2356).

La date en juin 2023 reste à confirmer.

3. DOSSIERS D'INFORMATIONS

3.1 Direction

Marc Chouinard parle que le début de l'année se déroule bien. Il y a de nouveaux enseignants et de nouveaux défis à relever pour différentes raisons. Une nouvelle enseignante d'anglais a été accueillie aujourd'hui et elle enseignera en 3^e, 4^e secondaire et en adaptation scolaire.

3.1.1 Frais chargés aux parents

Nadine St-Onge présente la consultation sur les frais chargés aux parents pour lequel le C.É. a donné son avis au printemps dernier.

Marc Chouinard explique les nouveaux prix qu'il faudrait charger aux parents étant donné les augmentations subies. Il est convenu de ne pas refaire une consultation officielle, mais plutôt de revoir les principes d'encadrement des frais chargés aux parents en fin d'année 22-23.

3.2 Présidente

Rien à signaler.

3.3 Enseignants

Nancy Milliard informe les membres :

Marc Chouinard est arrivé comme nouveau directeur et Julie Lizotte demeure comme directrice adjointe. Le comité encadrement (Nancy Milliard, Cindy Miville, Andrée-Anne Jacob-Tardif, Véronique Dionne) a eu une première rencontre déjà. L'équipe-école travaille fort. L'application du nouveau code de vie n'est pas toujours respectée par les élèves. Il faudrait peut-être revenir avec le code de vie qu'on avait avant (beaucoup d'exagérations). Les élèves commencent à s'habituer à laisser leur cellulaire dans leur casier et à s'habiller correctement.

Andrée Malenfant est un nouveau mentor cette année et Nancy Milliard est là aussi pour l'accompagner et accompagner les nouveaux enseignants.

Denis Bastille et Magalie Perreault informent les membres :

Les enseignants d'adaptation scolaire ont tous déménagés leur bureau au local 1154. Les deux classes de FMS sont maintenant au 2^e étage et les élèves apprécient cela. C'est un début d'année assez exigeant mais tout va bien.

3.4 Soutien

Marie-Ève Pelletier informe les membres :

Le Gouvernement étudiant est maintenant créé (2 élèves par niveau). Plusieurs activités et certaines nouvelles sont déjà mises en place. On voit déjà que les inscriptions aux activités ont augmenté cette année.

3.5 Professionnel

Line Garceau informe les membres :

Elle a fait la tournée des classes de 4^e et 5^e secondaires. Elle a remarqué que la grosse majorité des élèves ont un travail régulier (environ 20 heures par semaine) alors que, selon le Ministère, ils devraient travailler un maximum de 15 heures par semaine et elle leur suggère 12 heures. Plusieurs activités sont prévues à la fin du mois et elle nous donne les détails les concernant. Elle ira faire la visite des écoles primaires avec Julie Lizotte. Véronique Dionne est la nouvelle conseillère en rééducation pour l'année scolaire 22-23.

3.6 Élèves

Françoise Martel informe les membres que :

Les élèves sont satisfaits en général du nouveau code de vie mais ils sont déçus de devoir laisser leur cellulaire dans leur casier. Les élèves du G.É. (2 élèves par niveau) ont eu une formation la semaine dernière avec Marie-Ève Pelletier et plusieurs activités ont déjà été fixées. Ils essaient de faire une activité chaque vendredi midi.

3.7 Comité de parents

La prochaine réunion a lieu demain, soit le 4 octobre 2022. Yves Trazié et Séverine Batty sont les représentants.

3.8 Trésorerie (suivi du budget)

Marc Chouinard nous informe qu'il reste 1037 \$ au budget sur un montant de 1 350 \$. Il fait un rappel concernant les frais admissibles à un remboursement.

3.9 Autres sujets

Rien à signaler.

3.10 Question du public

Aucun public.

4. PROCHAINE RENCONTRE : 14 novembre 2022

5. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Kathy Côté et unanimement résolu que la séance soit levée à 20h05.

Magali Emond, présidente

Marc Chouinard, directeur